

J'en ai donné maints exemples à la case postale 99. Le ministre peut être d'accord avec la société Scott Paper Company qui arguaient contre la loi américaine exigeant que l'emballage indique exactement le contenu en déclarant:

Dans un magasin, une femme est un mécanisme, un ordinateur ambulant...

C'est peut-être vrai dans certains cas, mais j'ai vu trop de femmes harassées, poussant des chariots dans les grands marchés, cherchant à retenir un enfant d'une main et à saisir des emballages sur les rayons de l'autre, tout en surveillant un ou deux autres enfants pleins d'entrain, pour entretenir des illusions aussi réconfortantes.

Chercher, dans de telles circonstances, à déterminer ce qui est plus économique, du paquet de 12 2/3 onces à 73c. ou de celui de 1.8 once à 81c., est une exercice qui peut conduire tout «ordinateur ambulant» à l'hystérie et en faire un consommateur hurlant, ayant grand besoin de tranquillisants.

Le ministre nous dira, je le sais, qu'il fera disparaître toutes ces fractions et autres choses, et je m'en réjouis. Voilà, cependant, ce qui confronte le consommateur. Même si le ministre améliore la situation, il ne la rendra pas parfaite tant qu'il n'inclura pas le facteur du prix par unité dans la mesure législative. Il dira peut-être que les femmes peuvent très bien s'en passer, alors je lui demanderais de se reporter à deux essais effectués aux États-Unis, l'un en 1962 et l'autre en 1968.

Ces deux essais ont été faits dans le même supermarché à Sacramento, en Californie. Dans chaque cas, cinq ménagères diplômées d'université ont été employées pour faire régulièrement les emplettes nécessaires pour leur famille. Ce n'était pas nécessairement vrai, mais ces femmes ont été choisies parce qu'on avait le sentiment qu'elles seraient capables de porter un jugement sûr. On a demandé à ces groupes de femmes, à six ans d'intervalle, de ne tenir aucun compte de leurs préférences en matière de marque de commerce et de qualité. On leur a dit d'acheter 14 articles courants, spécifiques, et d'acheter le paquet qui, à leur avis, offrait la plus grande quantité au plus bas prix par unité.

Fait à signaler, les cinq femmes devaient chaque fois acheter 70 articles. En 1962, des 70 choix que le groupe avait fait, 34 étaient mauvais, donc presque la moitié du total. En 1968, des 70 choix, 38 étaient mauvais, soit plus de la moitié. Même si ces consommatrices étaient des femmes éclairées, qu'elles achetaient des articles qu'elles avaient l'habitude d'acheter, le groupe de 1962 avait fait un mauvais choix dans un peu moins de la moitié des cas et le groupe de 1968, juste au-dessus de la moitié des cas. A mon avis, ces essais étaient assez justes.

A mon avis, si ces femmes avaient bénéficié d'une mesure législative portant sur le prix par unité, elles n'auraient pas pu se tromper dans leurs choix. Elle auraient connu exactement le prix de l'unité, quels que soient l'aspect, la forme ou la dimension de l'emballage. Cela me semble prouver de façon très convaincante que lorsqu'on n'établit pas le prix par unité les femmes qui font leurs achats ne sont pas des ordinateurs.

[M<sup>me</sup> MacInnis.]

Le ministre peut ne pas être convaincu que lorsque les femmes sont privées des prix par unité, elles sont des acheteuses sans défense, à la merci du marché. J'aimerais que le ministre approfondisse un peu plus la question. Il est par trop facile pour les gens habitués à agir d'une certaine façon de dire qu'ils sont assez habiles pour découvrir les défauts de l'emballage, surtout lorsque le ministre propose passablement de mesures pour faire disparaître l'étiquetage et l'emballage fallacieux, et supprimer les emballages et les étiquetages trompeurs, ainsi que les pratiques malhonnêtes.

• (5.30 p.m.)

Je me souviens qu'il y a quelques années, l'adjoint du ministre m'a aidé à remédier aux emballages trompeurs. J'ai souvenance de filets de morue, dont l'étiquetage montrait bien clairement cinq tranches de poisson. Une fois les boîtes ouvertes, et nous en avons ouvert un bon nombre, nous n'avons trouvé que quatre tranches de poisson à l'intérieur. Cela peut paraître amusant aux yeux des députés du sexe opposé qui n'ont pas de repas à préparer, mais pour les maîtresses de maison qui comptent sur les cinq tranches de poisson indiquées sur l'emballage, et qui n'en trouvent que quatre à l'intérieur, c'est à rendre furieux.

Le ministre fait de l'excellent travail de ce côté, mais j'aimerais qu'il amplifie son action; j'aimerais qu'il insère dans la loi ce qui a été omis dans la loi américaine. Je lui en ai donné des preuves. J'ai montré comment les consommateurs des États-Unis avaient constaté la nécessité d'inscrire un prix unitaire sur l'emballage. Je lui ai fait mention de la suggestion faite par *Consumer Reports*—publication qu'il connaît très bien—savoir que le coût deviendrait une quantité négligeable si l'on fournissait aux détaillants des échelles de prix faciles à consulter. Cela aiderait grandement les maîtresses de maison. Je sais que le ministre veut que les consommateurs deviennent des acheteurs avertis, il l'a dit lui-même. La chose la plus convaincante dont il m'ait fait part à ce sujet, c'est son désir de les voir comparaître devant le comité et d'y dire ce qu'ils pensent. Puisqu'il tient à les voir et à les entendre, je le crois réellement sincère. Je vais faire tout mon possible pour que les gens avertis se présentent en grand nombre devant le comité.

Je prie instamment le ministre de tenir compte des constatations des acheteurs américains. S'il croit vraiment que les expériences faites aux États-Unis ne sont pas exactes et que la femme canadienne réussira à déjouer les pièges de l'emballage avec l'aide de cette mesure, je voudrais lui lancer un défi. Je voudrais qu'il m'accompagne un jour à l'un des supermarchés pour faire une sélection, une épreuve, de façon à déterminer lequel d'entre nous peut faire les meilleurs choix. Je crois que nous obtiendrons l'un et l'autre très peu de points. Peut-être le ministre me dépassera-t-il, je ne le sais pas. Le député de Peace River (M. Baldwin) a indiqué que le ministre avait très bien réussi jusqu'ici. Je sais qu'il sera très attentif à plusieurs détails qui pourraient m'échapper, mais je crois que nos efforts en vue d'obtenir la meilleure valeur et la meilleure quantité dans ces emballages ne seront pas couronnés de succès. Ainsi, s'il veut accepter mon défi après Noël, alors qu'il aura digéré son dîner de Noël et que les fêtes du nouvel An ne seront plus qu'un agréable souvenir, je serai trop heureuse qu'il m'accompagne pour faire cette expérience.